



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF**

**AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT 2000-02-07,**

LE 8 AVRIL 2024 À 20H

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2024, le conseil de la municipalité de Brébeuf a adopté le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2000-02-07 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2000-02 AFIN D'IDENTIFIER LE TERRITOIRE SUJET AUX ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS ET DÉCRIRE TOUTE MESURE PERMETTANT D'ATTÉNUER CE PHÉNOMÈNE

2. Si vous avez des questions touchant ces projets de règlement, nous vous invitons à vous adresser au bureau municipal situé au 217, route 323 à Brébeuf, ou par téléphone au (819) 425-9833, ou par courrier électronique à urbanisme@brebeuf.ca.

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 avril 2024, à 20h, dans la salle du conseil située au 217, route 323 à Brébeuf. Au cours de cette assemblée publique, le directeur général expliquera le projet de règlement 2000-02-07. Il expliquera les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit projet de règlement.

4. Ce projet de règlement est déposé au bureau municipal situé au 217, route 323 à Brébeuf, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Donné à Brébeuf ce 7 mars 2024.

Pascal Caron

Directeur général